

## Retour sur les résultats des élections européennes de 2014 dans les communes du Finistère

Pascal Le Floc'h, [pascal.lefloch735@orange.fr](mailto:pascal.lefloch735@orange.fr)

<http://pascallefloch735.wix.com/elections-europe-29>

**Novembre 2014**

### ***Les résultats des élections européennes du 25 mai 2014 dans le Finistère***

Un retour sur les résultats des élections européennes du dimanche 25 mai 2014 permet de rappeler que les électeurs, à l'échelle nationale, ont désigné les candidats du Front national comme principaux vainqueurs du scrutin (24 sièges sur 74). À l'échelle du département du Finistère, la percée du FN est bien réelle même si elle n'atteint pas le score national. En effet, les résultats du parti d'extrême droite atteignent 15,39 % des suffrages exprimés pour l'ensemble des communes du Finistère contre 24,86 % sur le plan national. Cette analyse, conçue comme une initiative citoyenne face à ce choc électoral, cherche à comprendre les raisons qui ont conduit un grand nombre d'électeurs à voter FN. La spécificité du Finistère ne tient cependant pas dans le vote FN mais dans l'émergence d'une autre liste menée par Christian Troadec, maire de Carhaix. En effet, si la liste de l'UMP remporte une majorité de communes, la liste « Divers » de C. Troadec, acteur central des manifestations de l'automne 2013 des « bonnets rouges », se place en seconde position avec 63 communes (la liste de l'UMP arrive en tête dans 101 communes, celle du FN est en 3<sup>ème</sup> position avec 56 communes).

L'auteur de cette analyse cherche à mettre en lumière ces deux événements non liés, le premier (vote FN) suit une tendance nationale avec un moindre effet dans les communes du Finistère, le second (vote en faveur de la liste Divers de C. Troadec) répond à une spécificité territoriale largement circonscrite au département du Finistère (même si les scores de la liste « Divers » de C. Troadec atteignent un niveau significatif dans les deux départements limitrophes des Côtes-d'Armor et du Morbihan). Sont également pris en compte les résultats de l'UMP, qui l'emporte dans une majorité de communes finistéennes, et ceux de l'Union de la gauche, accusant un net recul à l'exception des zones fortement urbanisées.

### ***Le contexte national***

Le FN est le premier parti de France à l'issue du scrutin des élections européennes du dimanche 25 mai 2014. Le parti d'extrême droite obtient un tiers des sièges au parlement européen attribués à la France. C'est un séisme politique comme en témoignent les « unes » des quotidiens nationaux et régionaux. De nombreux élus, issus notamment de la majorité présidentielle, contestent pourtant au lendemain des élections la réalité politique. Ainsi, dans *Le Monde* du 26 mai 2014, « La France en éruption volcanique (par A. Chemin), la journaliste cite E. Guigou :

*« Il est faux de dire que le Front national est le premier parti de France, comme on l'entend dire ici ou là. Un parti, ça se mesure aux législatives, aux présidentielles et aux municipales ».*

Le scrutin européen n'apparaît pas fondamental pour un grand nombre de responsables politiques, en dépit d'un nombre croissant de politiques communes (politique de la concurrence, politique agricole commune, politique commune des pêches), de directives européennes, d'une monnaie unique, de plus de 60 ans d'histoire commune depuis le traité de Paris en 1951 avec la première communauté européenne du charbon et de l'acier, puis du traité de Rome en 1957.

Le FN détient pour 5 ans un tiers des sièges affectés à la France (tableau 1), soit 24 sièges de parlementaires sur les 74 (le nombre total de sièges au Parlement européen est de 751 pour 28 pays membres). Pourtant, ces 24 députés ont pour inscription, sur le site officiel du Parlement européen ([http://www.europarl.europa.eu/pdf/elections\\_results/ElectedMEPs.pdf](http://www.europarl.europa.eu/pdf/elections_results/ElectedMEPs.pdf)), « Oui à la France, Non à Bruxelles). Les 24 représentants français, membres du Front national, ne sont pas apparentés à un parti politique européen, et figurent parmi les 53 députés identifiés comme non-inscrits.

Tableau 1 – Résultats des élections européennes en France

Listes	% Exprimés	Sièges
Listes Front national	24,86	24
Listes Union pour un mouvement populaire	20,81	20
Listes Union de la gauche	13,98	13
Listes Union du centre	9,94	7
Listes Europe-Écologie-les Verts	8,95	6
Listes Front de gauche	6,33	3
Listes Divers droite	5,98	0
Listes Divers	4,37	0
Listes Divers gauche	3,18	1
Listes Extrême gauche	1,60	0
Listes Extrême droite	0,01	0

Source : ministère de l'Intérieur, [http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Europeennes/elecresult\\_\\_ER2014/\(path\)/ER2014/index.html](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Europeennes/elecresult__ER2014/(path)/ER2014/index.html)

Certains éditoriaux évoquent un « vote défouloir » en rappelant que le scrutin européen est « sans réelle portée » pour les électeurs (éditorial d'Hubert Coudurier, le *Télégramme* du 26 mai 2014).

Le FN réalise un score quatre fois plus élevé qu'à la précédente mandature de 2009. Or, la place du parlement s'étend dans l'adoption des directives européennes. Il ne s'agit donc pas d'une élection de second rang.

Le 21 avril 2002, apparaît, avec le temps, comme plus préoccupant que le score obtenu par le FN à ces élections européennes. Dans l'article du *Monde* (*Le Monde* du 2 juin 2014, P. Galinier), les lecteurs adressent au médiateur du quotidien des messages d'espoir tout en évoquant une nouvelle fois le rôle défouloir du scrutin européen. C'est une erreur de marginaliser les résultats électoraux. L'objectif de cette analyse est précisément, comme il est évoqué dans cet article du médiateur du

*Monde*, « d’inciter à un réveil citoyen fait d’information, de réflexion et d’implication, voire d’engagement ».

Même si les suffrages exprimés dans le département du Finistère (15,39 %) restent en dessous des statistiques nationales (24,86 %) et régionales (19,36 % circonscription Grand Ouest) en faveur du Front national, l’ampleur des scores enregistrés par le parti d’extrême droite appelle une réflexion et des initiatives citoyennes (Tableau 2).

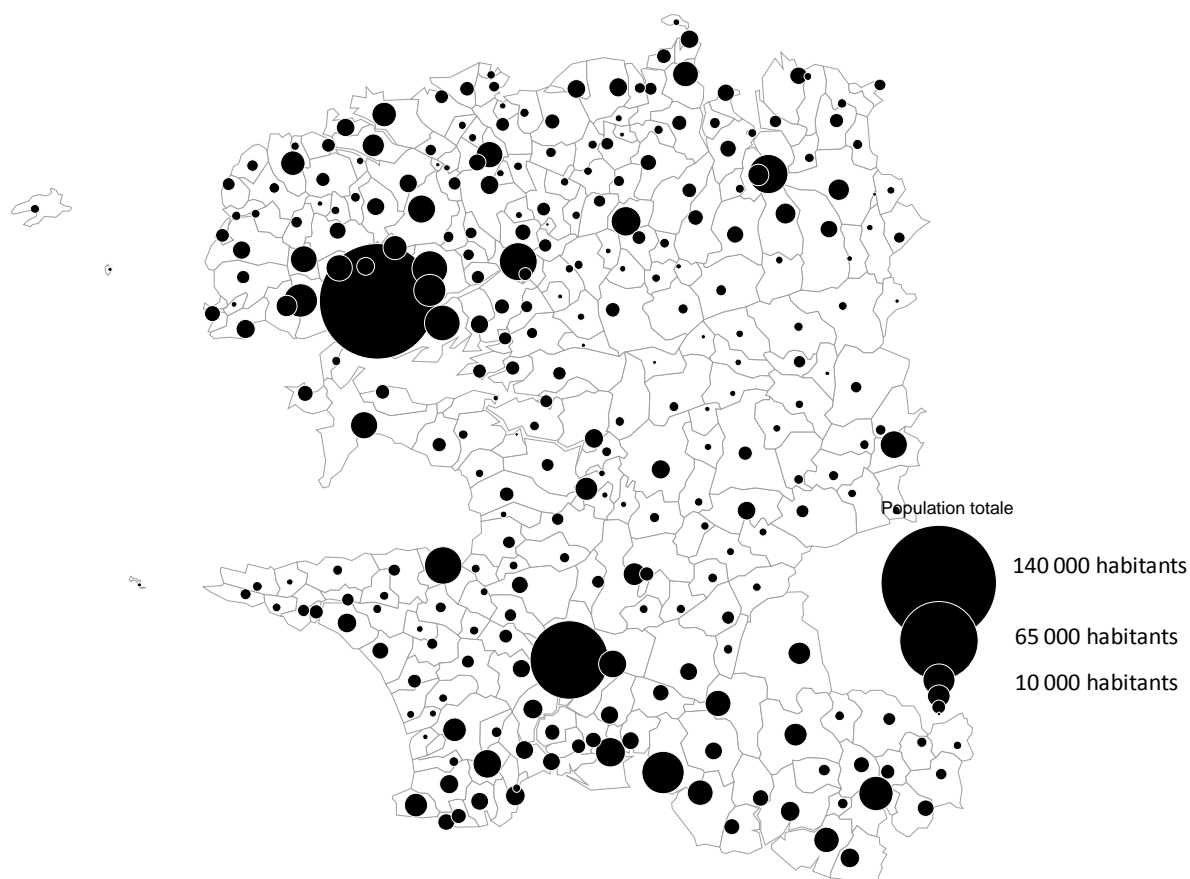
Tableau 2 – Résultats des élections européennes dans les départements bretons – Liste FN

Territoire	% des suffrages exprimés
Finistère, 29	15,39
Côtes-d’Armor, 22	17,36
Morbihan, 56	20,27
Ille-et-Vilaine, 35	15,97
Loire-Atlantique, 44	16,43
Circonscription Grand Ouest	19,31
France	24,86

### **La population finistérienne**

Le Finistère comprend 283 communes pour une population de 899 870 habitants (*Insee, Recensement de la population 2011*), soit 28 % de la population bretonne. Brest et Quimper concentrent respectivement 16% et 7 % de la population finistérienne (Figure 1).

Figure 1 – Répartition de la population du Finistère par commune



À l'exception de Concarneau, Morlaix, Landerneau et Douarnenez (chacune représentant 2 % de la population), la majorité des communes du département est rurale. 247 communes ont une taille inférieure à 5000 habitants, pour seulement 36 communes au-delà de ce seuil.

Tableau 3 – Principales villes du Finistère

Villes principales	Population	% population du département
Brest	144 868	16
Quimper	66 826	7
Concarneau	19 493	2
Morlaix	16 622	2
Landerneau	15 824	2
Douarnenez	15 402	2

Source : Insee, Recensement de la population 2011

Les 56 communes dans lesquelles le FN arrive en tête ont une population moyenne de 2 020 habitants. Mais ce sont les communes marquées par l'influence de la liste « Nous te ferons Europe » menée par C. Troadec qui déclarent le plus faible nombre d'habitants (1 415). Les partis traditionnels de gouvernement (UMP et Union de la gauche) disposent d'une plus forte influence dans les villes principales. Ce fait est toutefois peu marqué pour l'UMP (3 281 habitants en moyenne) mais net pour l'Union de la gauche (7 133 habitants). Brest, Quimper et Landerneau n'échappent pas à la liste Union de la gauche.

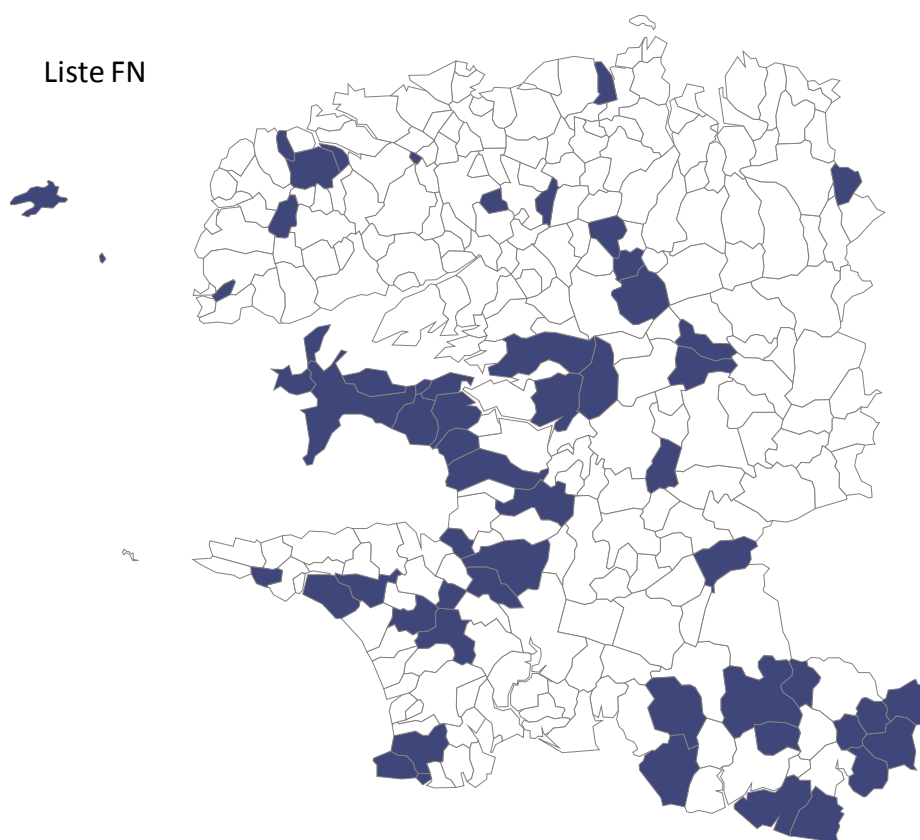
Il semble donc que le FN et la liste menée par C. Troadec (marqué par les événements des bonnets rouges) suscitent une plus forte adhésion dans les zones rurales. En revanche, les motivations des électeurs ne peuvent être confondues. Les électeurs qui ont accordé leur voix au FN n'ont sans doute pas tous tenu compte des positions radicales de ce parti (« Non à Bruxelles ») et son dogmatisme (affichage des préférences nationales). Sur ce point, on peut noter un déficit de communication de la part des élus politiques et décideurs (publics et privés) à destination des populations rurales quant à la nécessité d'ouverture sur le plan économique et migratoire. La Bretagne et le Finistère bénéficient des mesures d'aide de la Politique agricole commune (depuis 1962) et de la Politique commune des pêches (depuis 1983). Le Conseil régional de Bretagne et les organisations professionnelles (agricoles et de la pêche) ont de tous temps été des acteurs majeurs auprès de la Commission européenne pour défendre les intérêts territoriaux. Dans le domaine agroalimentaire, des sites de production ont fait appel à la main d'œuvre étrangère. L'appel aux investissements étrangers permet également de relancer l'économie agroalimentaire (exemple de l'usine Synutra, d'origine chinoise en construction sur Carhaix<sup>1</sup>).

<sup>1</sup> <http://www.letelegramme.fr/finistere/carhaix/usine-chinoise-debut-d-un-chantier-colossal-19-02-2014-10042898.php>

### ***L'implantation du Front national***

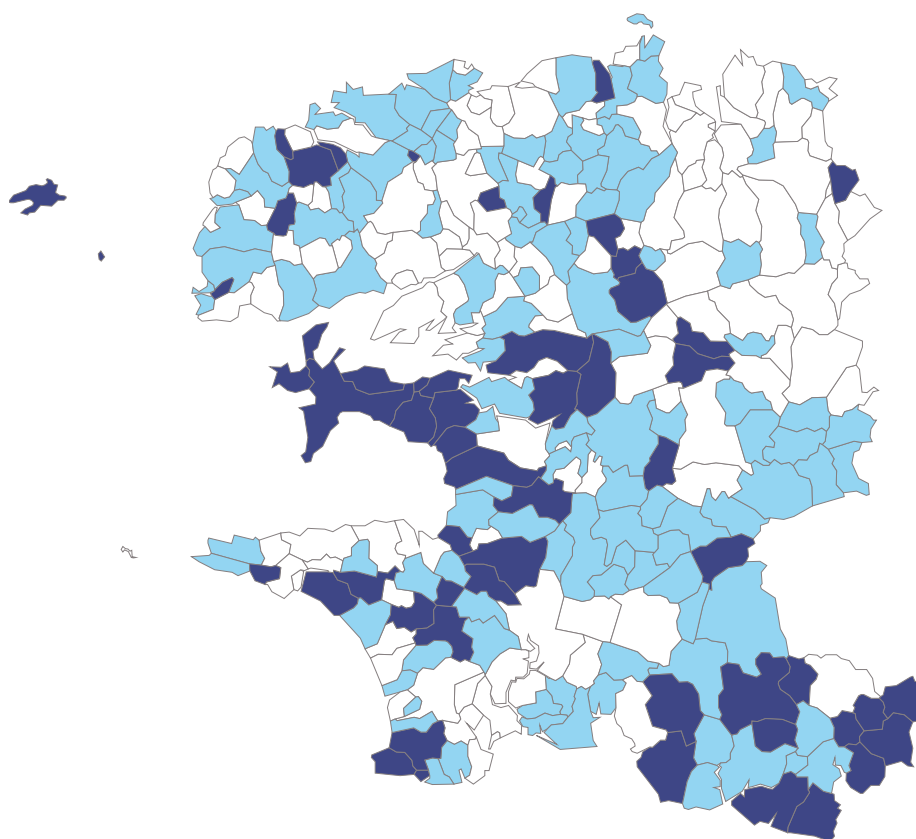
En 2009, aucune commune du Finistère ne place le FN en première position. Le parti d'extrême droite atteint au maximum 10 %, dépassant 7 % dans 5 communes rurales. Une mandature plus tard, en 2014, le FN obtient 17 % à 30 % dans 147 communes du département (soit un peu plus de la moitié des communes). La figure 2 indique les communes (56) qui ont placé le FN en première position. Le sud du département est plus fortement marqué (en considérant la presqu'île de Crozon au sud). La région autour de Quimperlé (sud-est) connaît une poussée notable du vote FN. D'autres endroits plus isolés se distinguent également. Ainsi, Penmarc'h et Le Guivinec, communes tournées vers la pêche, ont placé le FN en tête du scrutin. Ces deux ports de pêche (Saint-Guénoles-Penmarc'h et le Guivinec) ont pourtant été aux avant-postes des revendications pour la sauvegarde des emplois liés à la mer (crise de 1993-1994, crise de novembre 2007 accompagnée d'une visite présidentielle).

Figure 2 – Communes dans lesquelles le FN arrive en tête



Si on retient comme critère le rang 1 de chaque liste, le FN se place en troisième position. En effet, la liste de l'UMP obtient le meilleur score dans 101 communes, suivi de la liste Divers (Nous te ferons Europe) dirigée par le maire de Carhaix Christian Troadec (63 communes), le FN arrive en tête dans 56 communes, puis la liste Union de la gauche (54 communes). En revanche, le FN se place devant toutes les autres listes sur la base du rang 1 ou 2 (figure 3). L'écart est en effet parfois minime entre les deux premières listes. La liste menée par G. Lebreton (FN) arrive en rang 1 (56 communes) ou 2 (111 communes), soit au total 167 communes, suivie par la liste menée par A. Cadec pour l'UMP (165 communes en rang 1 ou 2).

Figure 3 – Communes dans lesquelles le FN arrive en tête ou en seconde position (bleu clair)



À l'échelle du département, le nombre de suffrages exprimés (toutes listes confondues) s'élevait à 272 453 en 2009 et à 296 572 en 2014, ce qui représente une augmentation de 9 % de votants qui se sont déplacés et exprimés. Le nombre d'électeurs choisissant le FN a été multiplié par 6. En 2009, 7 459 électeurs finistériens ont glissé un bulletin du FN dans l'urne tandis qu'en mai 2014, ils étaient 45 636. Si de nombreux élus politiques à l'échelon national ainsi que des journalistes relèvent que le scrutin européen est un défouloir ou un vote de second rang, il n'empêche qu'un nombre considérable de femmes et d'hommes ont, pour la première fois, désigné les candidats d'un parti d'extrême droite.

#### ***La surprise des « bonnets rouges »***

Le département du Finistère affiche une singularité, un trait distinctif avec un écho national. L'effet « bonnets rouges », dont les faits marquants sont rappelés ci-dessous, a également marqué les communes finistériennes à l'issue du scrutin européen, indiquant au passage que les manifestations des bonnets rouges sont avant tout un éveil ancré sur les territoires du Finistère, et beaucoup moins un élan régional.

#### Trois événements dans le mouvement des bonnets rouges

- 18/06/2013 : Création du CCIB –Comité de convergence des intérêts bretons- à Pontivy par une trentaine de chefs d'entreprise
- 02/11/2013 : 1<sup>re</sup> manifestation avec 20 000 à 25 000 personnes à Quimper et contre-manifestation à Carhaix (3 000 personnes)

- 30/11/2013 : 2<sup>e</sup> manifestation avec 20 000 personnes à Carhaix

Le mouvement des bonnets rouges prend sa source dans la création du Comité de convergence des intérêts bretons (CCIB), le 18 juin 2013 à l'initiative de chefs d'entreprise, complétés par des universitaires et représentants d'organisations agricoles (*Le Télégramme* du 19 juin 2013). Deux grandes manifestations donnent un écho national au mouvement au mois de novembre. En effet, trois sites de production agroalimentaires, implantés dans le Finistère, sont victimes de plans sociaux (Marine Harvest à Poullaouen, Gad à Lampaul-Guimiliau, Doux à Chateaulin). Les raisons de ces plans sociaux doivent cependant être dissociées, comme le rappelle dans une lettre ouverte le président du Conseil général du Finistère (*Le Télégramme*, 5 novembre 2013).

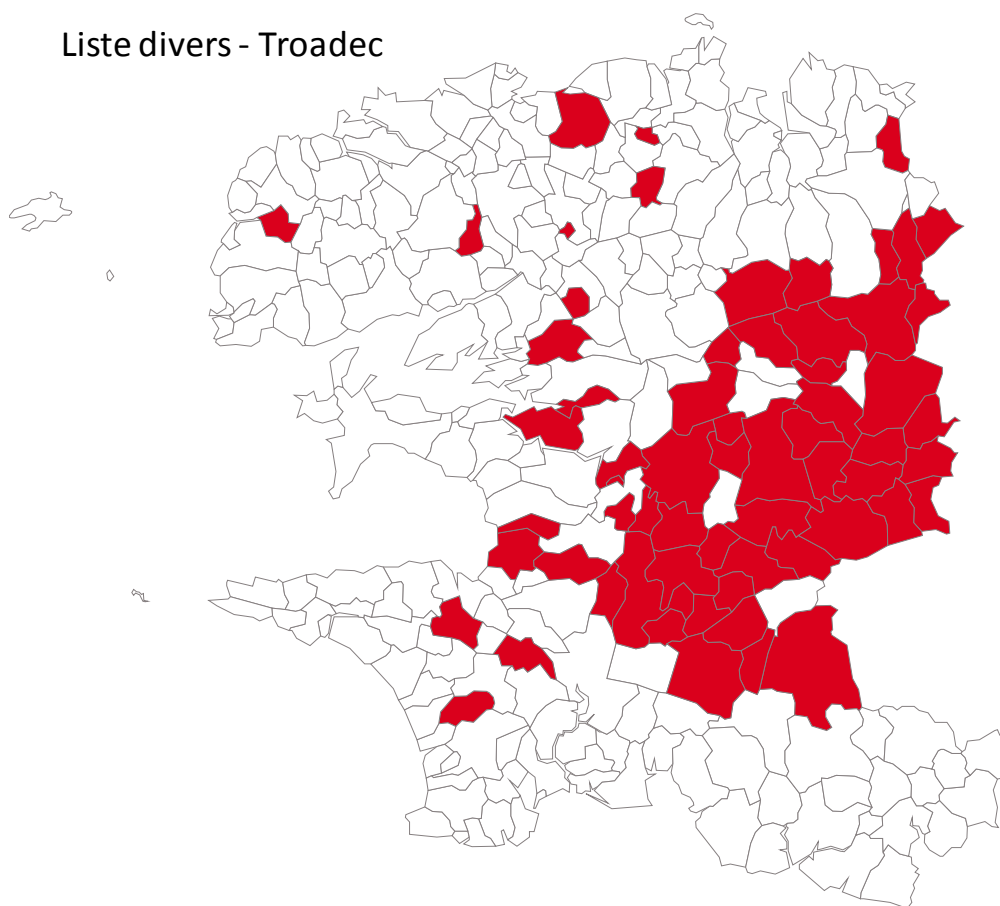
Le premier rassemblement se produit le samedi 2 novembre à Quimper où on dénombre 20 000 personnes. Le second rassemblement est organisé le samedi 30 novembre à Carhaix avec sensiblement le même nombre de participants. Les raisons de la colère sont multiples : licenciements anticipés à la suite des plans sociaux dans les trois usines en difficulté ou victimes de choix de la direction, refus de la mise en place d'une écotaxe dans une région périphérique, demande d'autonomie croissante dans les choix décisionnels pour le territoire. Cette dernière revendication est le fruit de chefs d'entreprise, à l'origine de la création du CCIB le 18 juin 2013 (*Le Monde* du 16 Novembre 2013), qui ont d'ailleurs appelé à une première manifestation de débrayage le 16 octobre dans certaines entreprises voire administrations publiques.

Parmi les personnalités politiques les plus médiatisées du mouvement des bonnets rouges, Christian Troadec, maire de Carhaix, tire profit des revendications. Après sa réélection au premier tour des municipales avec 66 % des suffrages exprimés le dimanche 23 mars 2014, la liste qu'il conduit pour les élections européennes le dimanche 25 mai recueille 11,54 % des votes dans le Finistère. Même si officiellement, la liste qu'il conduit (« Nous te ferons Europe ») ne porte pas le message des « bonnets rouges ».

La figure 4 illustre parfaitement la proximité géographique des électeurs avec le maire de Carhaix. Il s'agit essentiellement de communes rurales (1 415 habitants en moyenne) avec un pouvoir d'achat faible comparativement aux communes liées à un parti de gouvernement (UMP ou Union de la gauche). Ce point est démontré en fin de contribution.

Figure 4 – Communes dans lesquelles la liste de C. Troadec arrive en tête

### Liste divers - Troadec



Cette liste est présentée comme « Divers » sous le slogan « Nous te ferons Europe ». Les résultats fléchissent dans les départements plus éloignés du mouvement des bonnets rouges (8,18 % dans les Côtes-d'Armor, 6,60 % dans le Morbihan).

Tableau 5 – Résultats des élections européennes dans les départements du Finistère pour le parti « Divers – Nous te ferons Europe » mené par C. Troadec

Territoire	% des suffrages exprimés
Finistère, 29	11,54
Côtes-d'Armor, 22	8,18
Morbihan, 56	6,60
Ille-et-Vilaine, 35	2,73
Loire-Atlantique, 44	1,15
Circonscription Grand Ouest	3,05

Source : ministère de l'Intérieur, [http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Europeennes/elecresult\\_\\_ER2014/\(path\)/ER2014/index.html](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Europeennes/elecresult__ER2014/(path)/ER2014/index.html)

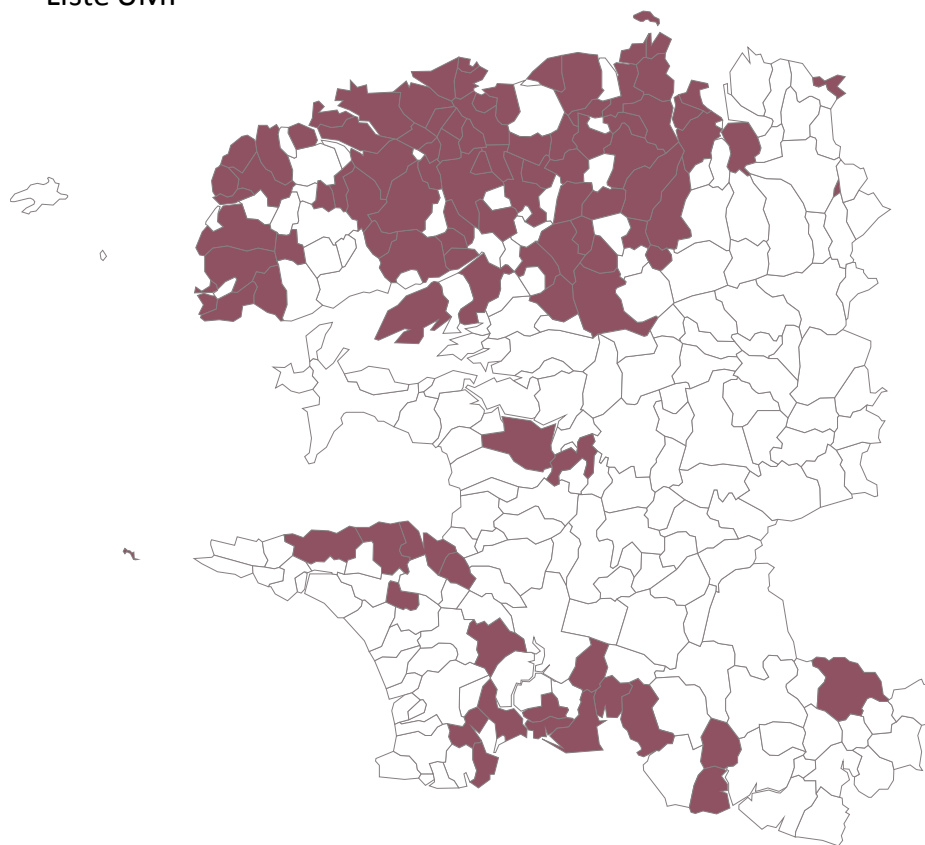


### **La situation des partis historiques de gouvernement : UMP et Union de la gauche**

Sur les 56 communes du Finistère plaçant le FN au premier rang des suffrages exprimés, 20 d'entre elles ont choisi au rang 2 le parti « Divers » mené par C. Troadec (liste des communes et localisation). Il y a donc un rejet important des partis historiques (UMP et Union de la gauche) de gouvernement, ou des partis alliés (Union du centre, EELV). Une partie des électeurs du FN au scrutin 2014 des européennes a donc manifesté une colère ou tout du moins une grande insatisfaction. 22 communes, sur les 56 remportées par le FN à l'issue de ces élections, ont placé l'UMP au second rang rappelant la plus forte proximité entre le parti d'extrême droite et la droite traditionnelle sur l'échiquier politique. Toutefois, l'UMP remporte le plus grand nombre de communes finistériennes, soit 101 majoritairement dans le nord du département (figure 5).

Figure 5 – Communes dans lesquelles la liste UMP arrive en tête

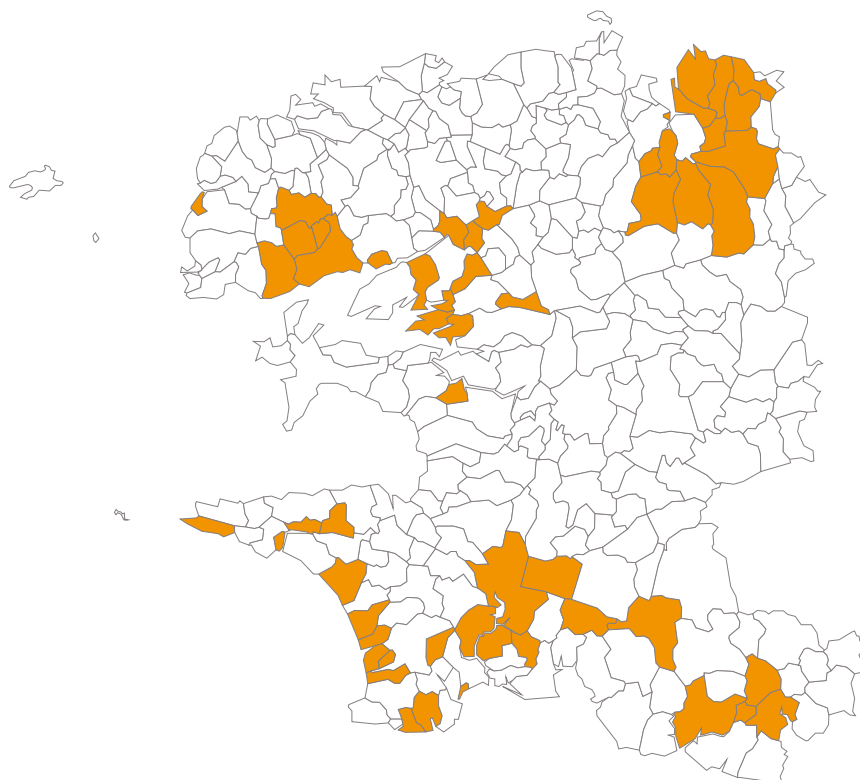
#### Liste UMP



L'Union de la Gauche recueille le plus faible nombre de communes (54 communes) si on se limite aux 4 principales listes, loin derrière l'UMP mais devancée également par le FN (deux communes de plus). Le score est encore plus sévère en additionnant les villes placées en rang 1 et 2. Il est intéressant de constater que la carte électorale pour l'Union de la gauche présente des similarités avec la carte de répartition de la population et celle de la répartition des revenus fiscaux (présentée ci-après). Cela confirme le sentiment d'abandon des électeurs à faible revenu et situés dans des communes rurales de moins de 2000 habitants.

Figure 6 – Communes dans lesquelles la liste Union de la gauche arrive en tête

#### Liste Union de la Gauche



Le dernier point souligne les inégalités de revenus entre territoires finistériens et le choix électoral.

#### ***Les revenus fiscaux par personne<sup>2</sup>***

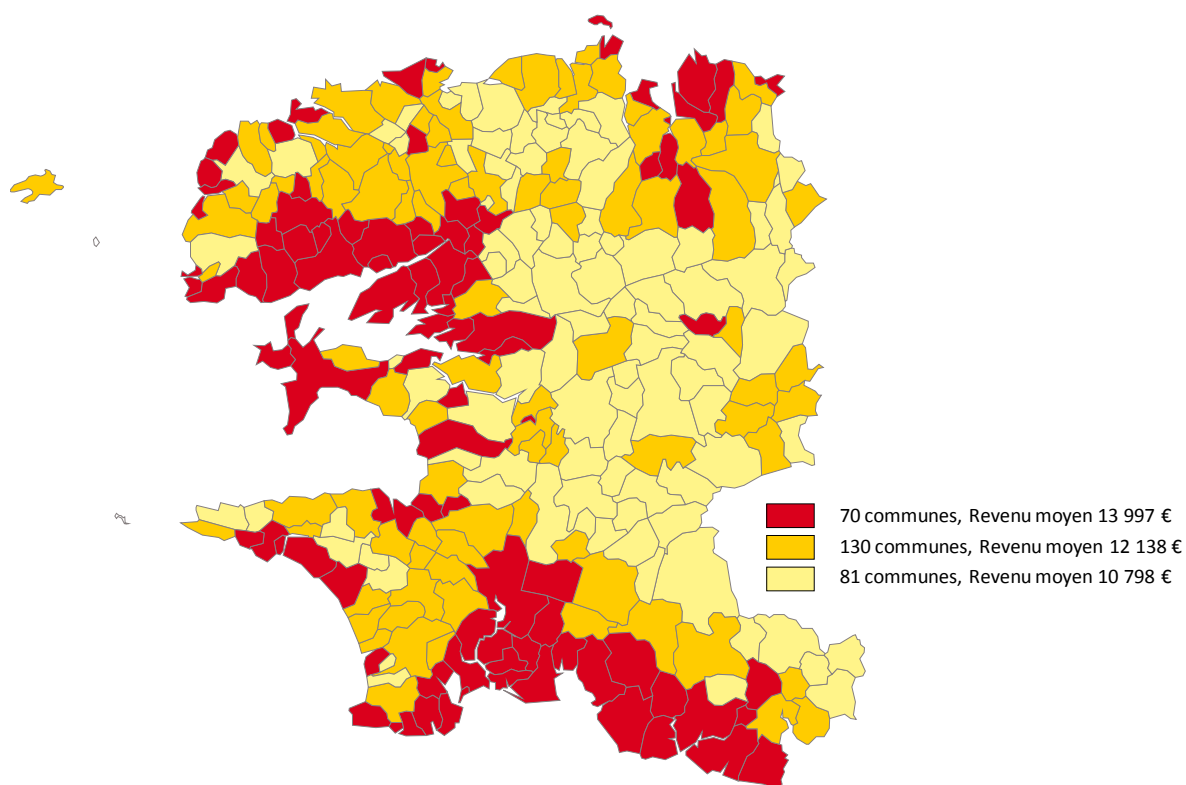
Les revenus fiscaux par personne sont en moyenne les plus faibles dans les communes gagnées par la liste Divers de C. Troadec (11 388 €). À l’opposé, les ménages résidant dans les communes remportées par l’Union de la gauche perçoivent les plus hauts revenus en moyenne (13 090 € par personne). Il y a donc un écart de 1 702 euros de revenu fiscal par personne entre les populations des communes rurales autour de Carhaix et celles des principales villes du Finistère (Brest, Quimper, Landerneau, Plouzané, Quimperlé). Les 56 communes déclarant le FN à la première place des élections européennes affichent un revenu fiscal moyen par personne de 11 977 euros, montant proche des communes acquises à la liste de C. Troadec et donc situées en zones rurales. Les communes « UMP » se situent plus proches de celles de l’Union de la gauche, avec un revenu fiscal moyen de 12 404 euros.

---

<sup>2</sup> Le revenu fiscal par personne est le revenu du ménage rapporté au nombre de personnes qui le composent. Le nombre de personnes du ménage fiscal est obtenu par cumul des personnes inscrites sur les déclarations de revenus qui le composent ([http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/MET\\_RFLM\\_2014.pdf](http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/MET_RFLM_2014.pdf)).

70 communes affichent un revenu fiscal par personne de 13997 euros en moyenne, tandis que 81 localités déclarent un revenu fiscal par personne de 10798 euros. D'un côté se situent les listes de l'Union de la Gauche ou plus modérément celles de l'UMP en tête dans les villes les plus riches (Sud Finistère et région brestoise). De l'autre, le centre et l'Est du département aux revenus les plus modestes, majoritairement acquises à la liste de C. Troadec, dopé par l'effet « bonnet rouge ».

Figure 7 – Répartition des revenus fiscaux par personne (en euro) et par commune



Ce sont par ailleurs les villes de taille élevée (7 133 habitants) qui accueillent les ménages détenant les revenus les plus importants. Il semble donc qu'il y ait une relation entre le choix électoral, le revenu moyen par ménage et la taille de la ville.

## **Synthèse**

À l'évidence, le choix d'un grand nombre d'électeurs finistériens n'a pas été guidé par des convictions politiques mais par un sentiment de rejet des partis de gouvernement (PS en tête). Les événements d'octobre 2013 dans le département (fermeture des abattoirs GAD et de l'usine Marine Harvest, restructuration du volailler doux) ont influencé les électeurs, directement ou indirectement touchés par ces réorganisations industrielles subies par les populations locales.

Ce sentiment d'abandon a reçu un écho de la part des élus politiques locaux au cours des manifestations des bonnets rouges ainsi qu'auprès de dirigeants d'entreprise (parfois même à l'origine de ce mouvement par la création du Comité de convergence des intérêts bretons, lointain héritage du CELIB). Il appartient aux élus politiques de préparer les territoires aux nécessaires adaptations. Celles-ci sont rendues nécessaires sous l'effet de la concurrence (pas toujours à l'échelle mondiale mais également entre territoires), des évolutions technologiques, d'un besoin permanent de formation des populations peu mobiles (socialement).

L'analyse conjointe des résultats électoraux, la répartition de la population et celle des revenus indiquent assez clairement le manque d'explication sur les enjeux européens de la part des décideurs politiques et économiques en zone rurale. La mutation des territoires ne repose pas uniquement sur des politiques extérieures (politiques communes en agriculture et pêche). Elle doit aussi s'appuyer sur l'engagement des populations locales avec une meilleure répartition des ressources (humaines, financières) à l'échelle du Finistère.